



1. Ouverture de la séance et appel

M. le Président, Richard Aguet ouvre la séance à 20h15. Il demande aux Conseillers de bien vouloir éteindre leurs téléphones portables et il souhaite la bienvenue aux Conseillers.

M. le Président annonce l'absence de **Mme Rachel Aubert, Municipale** ainsi que les excusés pour la séance de ce soir

Mme la Secrétaire, Mireille Sanchez procède à l'appel : sur les 49 membres du Conseil Général, 34 sont présents, 11 excusés et 4 absents. Le quorum étant à 17, il est atteint. Dès lors, **M. le Président** ouvre la séance.

2. Approbation de l'ordre du jour

Avant de passer à l'acceptation de l'OJ, **M. le Président** signale une modification à savoir que les Pt 6 et 7 sont inversés.

M. le Président passe l'ordre du jour modifié au vote à mains levées. Il est accepté à l'unanimité, 1 abstention.

3. Approbation du procès-verbal no 2/2018

M. le Président remercie **Mme Sanchez** pour la rédaction du procès-verbal et demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur ce PV.

Mme Christiane Aguet tient à signaler qu'elle était absente lors du dernier Conseil et il y a un point qu'elle ne comprend pas. En page 3, « Communications de la Municipalité » **Mme Francine Dupuis, Municipale** apporte les éléments suivants par quelques photos sur l'avancement des travaux de l'ancien collège. *Cette phrase ne veut rien dire.*

M. le Président informe que **Mme Dupuis** nous a fait une présentation avec des photos sur l'avancement des travaux que nous n'avons pas jointe au PV.

Mme Mireille Cardinaux, une remarque concernant les abstentions dans les votations des préavis. Il est noté dans le PV que ceux-ci ont été acceptés à l'unanimité. Il lui semble que cela devrait être la majorité.

M. le Président lit l'article 73 de notre règlement. Les absentions ne rentrent pas en considération pour la majorité donc unanimité.

Le PV est soumis au vote à mains levées il est accepté à la majorité, 5 abstentions et 1 refus.

4. Correspondance éventuelle

RAS.

5. Assermentation

M. le Président appelle Madame Ziba Salangros. Il demande à l'assemblée de se lever et procède à la lecture de l'article 4 du règlement du Conseil Général. Madame Ziba Salangros prête serment et est officiellement intégrée au Conseil Général de Féchy. Le nombre de Conseillers passe ainsi à 50 conseillers, le quorum est à 17.

Hors PV

Mme Maria Bovio, Team Leader du groupe Almas Industries nous fait une présentation du défibrillateur récemment installé dans l'ancienne cabine téléphonique de la place du Saugey.



6. Information de l'ASSAGIE sur le nouveau collège

M. le Président passe la parole à **M. Claude Philipona**, Président du CODIR de l'ASSAGIE.

M. Philipona nous fait une présentation des futurs projets d'agrandissements des différents sites (cf. annexe 1).

M. le Président ouvre la discussion :

M. Bernard Genton, remercie **M. Philipona** pour sa présentation et demande s'il serait possible de mettre celle-ci sur le site internet de la Commune, afin que nous puissions faire une analyse tranquille et posée de ce grand projet.

M. Andreas Meyer, Syndic répond qu'il va de soi, afin que vous puissiez vous faire une opinion la plus limpide possible, que ces informations seront sur le site de la Commune.

Mme Sylvie Bonnabry, demande ce qui nous garantit que d'ici 5 ans ils ne décident pas de changer de site. On nous dit que si nous n'acceptons pas ce projet on laisse tomber le site de Féchy. A l'époque on nous a garanti qu'il était amorti sur 30 ans.

M. Claude Philipona lui répond que des changements de périmètres d'établissements scolaires peuvent avoir lieu. Les périmètres en question ont été changés lors de la mise en place de l'ASSAGIE, donc peu de probabilité que ces périmètres soient remis en question à court ou moyen terme. Si d'ici 35 ans ils décident de faire des établissements scolaires plus grands que maintenant et avec plus de Communes la réflexion devra être prise en compte. Trop de paramètres font penser que cela sera difficile de changer tout ceci facilement. Le risque pour Féchy est relativement faible car il existe une magnifique infrastructure qui a deux petits défauts, le premier est qu'il n'y a pas d'infrastructure sportives, le projet le corrige et le deuxième défaut est qu'il y a trop de classes soit trop peu, on se trouve dans un entre-deux. On ne peut pas accueillir que des 1-4 P on doit pouvoir aussi accueillir des 5-6P. En corrigeant les deux défauts nous nous trouvons sur un vrai site scolaire. Féchy sera la Commune la mieux équipée en termes d'infrastructures scolaires. De toute façon, l'ASSAGIE ne pourra pas rester les bras croisés et ne rien faire. On aura besoin de locaux scolaires.

Mme Sylvie Bonnabry, il y deux ans, lorsque nous avons décidé de rénover la grande salle, on avait un projet de faire éventuellement une salle multisport à côté du collège, ce qui avait été demandé à l'ASSAGIE et la réponse avait été non car aucune intention d'agrandir ce collège pour le moment. *Vous n'y aviez pas encore réfléchi il y a 2 ans. Ce n'était pas encore en projet ?*

M. Claude Philipona, non ce n'était pas en projet. L'ASSAGIE a reçu une demande de la Municipalité de Féchy pour être exact et la question était de savoir si l'ASSAGIE avait besoin d'une salle de gymnastique sur le site de Féchy. Au moment où la question a été posée nous avons effectivement répondu non car nous ne pensions pas que la solution la plus intéressante se situait à Féchy. Peut-être une erreur que l'ASSAGIE a commise est de dire non actuellement nous n'en avons pas besoin mais ne nous savions pas formellement si nous n'en avions pas besoin dans 5 ans et que vous ayez fait ce terrain multisport. Cette erreur reste relativement mineure.

M. Pierre Pilloud a bien écouté la présentation et il demande si des études ont été faites sur les infrastructures d'Etoy ou le collège vient d'être supprimé, 13 millions pour la Commune de Féchy est une somme et est-ce qu'une étude a été faite sur le terrain qui se situe sous la route d'Allaman proche de l'UNICA qui est dans un complexe du périmètre scolaire de la Commune d'Aubonne. Et dernière question comment se passera la circulation aux alentours du collège de Féchy en fonction de nombre de voitures que ce projet va drainer. Il souhaiterait avoir des réponses avant que le Conseil Général prenne une décision pour investir sur une somme importante.

M. Claude Philipona concernant la GEMS à Etoy qui a fermé, les locaux n'appartiennent pas à la Commune mais à des investisseurs. Les loyers sont totalement inabordables et la localisation n'est pas idéale pour tous les lieux de l'arrondissement. Ces 15 millions ont va devoir les payer, si ce n'est pas à Féchy se sera ailleurs. Féchy est la variante où il y le moins à construire et la moins chère.



M. Andreas Meyer, Syndic, concernant la conception du nouveau site, elle prévoit deux éléments importants pour le transport d'un côté le cheminement des véhicules privés par rapport au lieu où se situent les élèves. Le deuxième est d'assurer l'arrivée des bus de manière à ce que le flux puisse se faire correctement. Le terrain est suffisamment grand. L'intérêt est aussi que l'on va limiter les transports. Lorsque la décision de l'école continue sera prise et bien il s'agira de 2 transports d'élèves par jour.

M. Riccardo de Filippo, il lui semble que la discussion se porte surtout sur la prise de risque pour le Village de Féchy vis-à-vis des locataires de l'ASSAGIE. Plus l'ASSAGIE réduit les risques pour le Village plus c'est facile pour le Village pour envisager cet investissement. Quel est l'engagement que l'on peut imaginer 20 ans, peut-être 30 ans de la part de l'ASSAGIE ? Et, sur quoi pouvons-nous compter pour nous aider à prendre éventuellement cette décision ?

M. Claude Philipona, au niveau de l'ASSAGIE ils préfèrent que ce soit une Commune hôte qui reste maître et qui finance la construction et qui se refinance via la location et ceci est un processus relativement intéressant. Il n'y a pas de meilleur placement pour une Commune étant donné que l'on va financer l'intérêt à 2%. Si du point de vue de l'investissement cela pose trop de problèmes, on peut très bien envisager de mettre les risques entièrement sur l'ASSAGIE. Il trouverait ceci très dommage, les risques étant très limités.

M. Andreas Meyer, Syndic, la discussion avec le Canton a été très constructive et nous a confirmé les attentions de l'ASSAGIE pour nous donner le « renfort » à ce projet.

M. Willy Kursner, remercie **M. Philipona** pour son excellente présentation et par rapport au site « préféré » de Féchy, il lui paraît normal et ceci va dans le prolongement des discussions que nous avons eues au sein de ce Conseil Général, de savoir si on allait perdre ce bâtiment fraîchement construit voudrai dire que nous devrions le réaffecté et ceci coûterait beaucoup d'argent. Les terrains ont été acquis à des fins d'utilité publique. Ceci tombe excellemment bien. Au point de vue du financement, en effet nous ne prenons pas beaucoup de risques en faisant des emprunts sur 20 ans ou 30 ans. Pour lui cela doit être le plus concret possible et ceci a été démontré. La Commune d'Aubonne aura plus de problème à réaffecter le Château que nous pour construire de nouveaux locaux. Il remercie également la **Municipalité** d'avoir pris les contacts avec l'ASSAGIE pour aboutir à ce projet.

M. François Burnand espère que la **Municipalité** pensera plus loin sur la question des transports à savoir que les nos voitures à combustions seront bientôt hors sujet donc pourquoi pas des bus électriques pour nos élèves et aussi pour nous utilisateurs des transports publics.

M. le Président remercie **M. Claude Philipona** ainsi que **M. Daniel Barbezat** pour leurs explications.

7. Information de la Municipalité sur l'ancien Collège

M. le Président passe la parole à **Mme Francine Dupuis, Municipale** qui nous fait une présentation de l'avancement des travaux (cf. annexe 2) des mois de juillet, août et septembre.

M. le Président ouvre la discussion :

M. Bernard Genton, signale qu'il s'est approché de la Municipalité pour leur signaler que les martinets nichaient sur ce bâtiment et donc connaissant la sensibilité favorable à la biodiversité de notre Municipalité il a fait un petit projet concernant un certain nombre de nichoirs à poser entre les modillons. La Municipalité a eu la générosité de lui accorder un oui enthousiaste à ce projet. 9 nichoirs ont donc été installés remarquablement bien intégrés au site et qu'il s'est permis de montrer à Toulon lors d'une conférence et ils ont trouvé ceci extrêmement beau.

M. Tobias Meyer, a découvert cet ancien collège lors de l'enlèvement de la bâche et à son étonnement il est très gris. Est-ce intentionnel ou y a-t-il un problème de couleur ?



Mme Francine Dupuis, Municipale, la couleur a été faite en pré-choix avec M. Simon et M. Rochat (peinte) et la couleur était une des moins grises.

M. Willy Kursner s'adresse au Municipal des finances afin de savoir si les finances tiennent la route par rapport aux travaux effectués.

M. Marc Morandi, Municipal, les finances sont sous contrôle. Nous allons probablement arriver à ce que la COGEFIN avait évoqué à l'époque.

8. Communications de la Municipalité

M. Andreas Meyer, Syndic, nous informe, par des photos, de la pollution des eaux survenue à la STEP (cf. annexe 3).

M. Jean-Pierre Moret, Municipal, informe que suite à la demande de M. Albert Caillat concernant la pose d'un feu dit « intelligent » au croisement de la Rte du Pont – Martheray, il a pris contact avec le Voyer des routes et la réponse a été un non catégorique, la Rte de l'Etraz doit pouvoir servir en tout temps d'itinéraire de délestage en cas de problème sur l'autoroute.

9. Propositions individuelles

M. le Président rappelle que toutes vos propositions ou remarques peuvent être faites en tout temps à la **Municipalité** par mail à greffe@fechy.ch et ceci afin d'avoir une réponse écrite de la Municipalité.

Lampadaires

M. François Burnand, à l'approche de l'hiver de la nuit il pense que le village de Féchy-Dessus est trop éclairé la nuit et il suggère que l'on éteigne les réverbères à partir de 22h. Il s'agit d'une pollution lumineuse qui dérange les martinets et les habitants alors que seule la lumière de l'église suffit.

La **Municipalité** prend note.

M. Riccardo de Filippo remercie **M. Burnand** pour cette remarque car il allait la faire afin de savoir si l'on envisage la possibilité d'étudier de faire comme d'autres communes d'éteindre de minuit à 05h du matin et non sur les passages pour piétons.

M. Jean-Pierre Moret, Municipal, annonce que dans le préavis du budget 2020 qui est prévu lors du prochain Conseil que ceci est prévu.

Rte Pont - Martheray

M. Pierre Pilloud, le fait de ne pas pouvoir installer des feux lui paraît incroyable. Les routes ont été déléguées à la Commune et nous devons nous en occuper mais le vendredi 27 par exemple nous avons compté 20 voitures à la minute (2'200 voitures à l'heure), lorsque nous étions à Féchy-Dessus il était impossible de revenir sur Féchy-Dessous. Il lui paraît incroyable que l'on ne puisse pas faire entendre raison au Voyer.

Patinoire de Perroy

M. Willy Kursner, a lu dans le 24 Heures qu'il y avait bientôt la réception de notre Présidente du Conseil National dans le District de Morges et il voulait demander à **M. Marc Morandi** qui est le Président d'organisation s'il avait trouvé les fonds nécessaires pour assumer cette réception.

M. Marc Morandi, Municipal, informe que le Canton participe à 75% de la manifestation et le reste est financé par les Communes mais au lieu de leurs demander des Frs par habitants comme cela se fait d'habitude nous avons organisé une liste de produits et services ce qui fait qu'elles peuvent participer comme bon leur semble. Ce qui a été fait jusqu'à présent. En ce qui concerne la Commune de Féchy, celle-ci a choisi de prendre les samaritains pour un montant total de Frs 360.-



Benne à déchets verts

Mme Sylvie Bonnabry a demandé il y a quelques temps d'étudier la possibilité d'avoir un container à déchets verts près de la déchetterie pour pouvoir poser les sacs verts lorsque nous partons en week-end. Est-ce que quelque chose peut se faire ?

Mme Francine Dupuis, Municipale, signale qu'il y aura une présentation lors du Conseil du mois de Décembre à ce sujet.

Bug formulaire ARCAM

Mme Mireille Cardinaux signale qu'elle n'a pas pu remplir le formulaire on-line concernant le bus 846. On peut le remplir à la main au verso mais elle signale le souci.

Démonstration défibrillateur

Mme Mireille Cardinaux, a été étonnée de voir la démonstration du défibrillateur alors qu'il n'était pas à l'ordre du jour. Pourquoi ?

M. le Président signale qu'il a lui-même choisi de ne pas l'intégrer à l'ordre du jour car il s'agissait d'une présentation et non d'un point de CG. Mais si vous le désirez à l'avenir on mettra un point de plus à l'OJ.

Marché aux truffes

Mme Laurence Sachot annonce que le 09.11.2019 aura lieu le marché aux Truffes au Domaine Aguet.

Zones 30 km/h

M. Pierre Pilloud demande si les zones 30 km/h dans la Commune ont été validées par le Canton.

M. Jean-Pierre Moret, Municipal, oui elles sont validées, on ne peut pas faire de zones 30 km/h comme on veut et où on veut. Pour rappel, on avait demandé une zone 30 km/h aux alentours du collège et celle-ci a été refusée par le Voyer.

10. Clôture de séance

Prochaines votations le 10 novembre 2019, le bureau ouvre de 09h30 à 10h30

Prochain Conseil Général le 10 décembre 2019 à 19h15

M. le Président remercie l'assemblée et clôt la séance à 22h35

Pour le bureau

Le Président

Richard Aguet



La Secrétaire

Mireille Sanchez